

APPENDICE B :

STRUCTURE DE L'ÉCHANTILLON

A. STRUCTURE GÉNÉRALE

La méthodologie de «lecture récente» (RR) nécessite d'effectuer des entrevues tout au long de l'année afin de fournir des estimations de lectorat pouvant être projetées pour les publications qui ne sortent pas régulièrement. Les résultats de l'étude PMB 2009 sont basés sur des échantillons balancés de deux ans, obtenus pour le terrain qu'on doit couvrir entre les mois d'octobre 2006 et de septembre 2008. Pour la première année d'entrevues (échantillon A), l'échantillon comprenait douze répliques mensuelles (d'octobre 2006 à septembre 2007); dans la deuxième année d'entrevues (échantillon B), l'échantillon comprenait douze répliques mensuelles (d'octobre 2007 à septembre 2008). Chaque réplique a été conçue pour donner environ 1 025 entrevues complétées.

En général, l'échantillon du PMB 2009 peut être décrit comme étant de type non proportionnel, national, stratifié, répétitif, d'une grappe d'individus déterminés. Les deux échantillons ont été établis à partir des données du recensement de 2001.

Échantillons A et B

Le cadre d'échantillonnage a été établi en fusionnant deux bandes de données du recensement de Statistique Canada 2001 :

- 1) Une bande du sommaire des foyers par aire de diffusion (AD) avec le nombre de personnes par foyer;
- 2) Une bande du sommaire des AD individuelles avec le revenu moyen du foyer.

L'univers à partir duquel on a puisé l'échantillon pour cette étude englobait tous les foyers canadiens, à l'exception d'un petit nombre comme suit :

- 1) Le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et le Labrador;
- 2) Toutes les réserves indiennes;
- 3) Les foyers dans les AD situées dans des régions éloignées où les entrevues auraient été difficiles à réaliser.

En tout, 1 617 AD ou 3,6 % des 44 697 AD du recensement de 2001, représentant 1,7 % des foyers canadiens, ont été exclus. Le tableau de la page suivante illustre en détail l'impact régional de ces exclusions.

Recensement 2001 - Échantillons A et B

	Total des foyers (000) Nombre	Total exclus (000) Nombre	% du total dans chaque cas
TOTAL CANADA	13 239	255	1,9
Provinces de l'Atlantique	883	14	1,6
Québec	2 976	20	0,7
Ontario	4 212	21	0,5
Manitoba / Saskatchewan	810	44	5,4
Alberta	1 103	32	2,9
Colombie-Britannique	1 532	35	2,3
Yukon	11	11	100,0
T. N.-O./Nunavut	20	20	100,0

B. STRATIFICATION

Avant de choisir les échantillons réels, les AD de l'univers ont été stratifiées selon les paramètres suivants :

- 1) Degré d'urbanisation
- 2) Niveau de revenu / Cadres
- 3) Considérations géographiques

1. Degré d'urbanisation

Un total de 17 strates a été créé. Les strates étaient : (01) Toronto, (02) Vancouver, (03) Montréal, (04) Ville de Québec, (05) Ottawa / Gatineau, (06) Hamilton, (07) Winnipeg, (08) Calgary, (09) Edmonton, (10) London, (11) Autres communautés de 100 000 habitants ou plus, (12) 75 000 à 99 999, (13) 50 000 à 74 999, (14) 30 000 à 49 999, (15) 10 000 à 29 999, (16) 1 000 à 9 999, et (17) Moins de 1 000 et rural. Les sous-strates régionales ont été établies d'après les regroupements par taille des communautés [strates (11) à (17)].

2. Niveau de revenu / Cadres

Afin de répondre à l'exigence du PMB à l'effet que les AD à revenus élevés soient sur-représentées dans l'échantillon, les procédures suivantes ont été adoptées en utilisant les données du recensement de 2001.

- a) Pour chaque AD, le revenu moyen du foyer a été identifié;
- b) À l'intérieur de chaque strate majeure et de chaque sous-strate provinciale, les AD ont été réparties par ordre décroissant, du revenu le plus élevé au plus faible;
- c) Les 20 % en tête de liste des AD à l'intérieur de chaque strate étaient classées dans les revenus élevés et les autres dans les sous-strates des revenus faibles.

Pour toutes les communautés de 10 000 habitants ou plus, une stratification additionnelle variable, Cadres / Administrateurs / Professionnels (MAPs)¹, a été ajoutée afin d'accommoder la surreprésentation des Professionnels / Cadres pour les rapports spéciaux sur les publications d'affaires.

3. Considérations géographiques

Afin de garantir une dispersion adéquate des AD sélectionnées à l'intérieur de chaque strate, les AD ont été stratifiées géographiquement de la façon suivante :

- a) Les communautés importantes — les AD ont été classées par RMR / AR, par ordre de subdivision de recensement, par ordre de numéro de secteur de recensement et par ordre décroissant du numéro de l'AD. Cette opération a été effectuée à l'intérieur de chaque sous-strate.
- b) Les communautés de 30 000 à 99 999 — tout d'abord les AD ont été classées par province d'est en ouest, puis par RMR / AR, par ordre de numéro de secteur de dénombrement, par ordre de division de recensement, par ordre de subdivision de recensement et finalement par ordre décroissant du numéro de l'AD.
- c) Les communautés de moins de 30 000 — les AD ont été classées par province d'est en ouest, puis par ordre de division de recensement, par ordre de subdivision de recensement et par ordre décroissant du numéro de l'AD.

À ce stade-ci, pour les communautés de moins de 10 000, afin d'économiser sur le temps de déplacement, chaque AD a été jumelée avec l'AD suivante au sein du même district électoral fédéral pour ainsi former une nouvelle unité d'échantillon primaire.

Les regroupements provinciaux régionaux à l'intérieur de chaque strate importante ont été identifiés comme sous-strates pour des fins de sélection.

¹. Le sommaire MAP a été créé à l'aide des codes CNP de 2001 comme suit : *A0* – Cadres supérieurs; *A1* – Gestionnaires spécialistes; *A3* – Autres gestionnaires; *B0* – Professions libérales en finances d'entreprise; *C0* – Professions libérales en sciences naturelles et appliquées; *D0* – Professions libérales en santé; *E0* – Juges, Avocats, Travailleurs sociaux, Ministres du culte, Fonctionnaires chargés des politiques et des programmes.

C. PROCÉDURES DE SÉLECTION

Afin d'établir un échantillon de probabilité de cet univers, les conditions suivantes ont été respectées :

- 1) Chaque foyer dans l'univers avait une chance, qui peut être démontrée de façon mathématique selon certaines limites, d'être inclus dans l'échantillon;
- 2) Aucun jugement arbitraire n'a été exercé pour déterminer quels foyers seraient inclus ni quelle personne dans chaque foyer serait interviewée.

Dans l'échantillon A du PMB 2009, 18 742 foyers ont été sélectionnés à partir de 1 857 unités d'échantillonnage primaires (AD), et dans l'échantillon B, 18 962 foyers ont été sélectionnés à partir de 1 880 unités d'échantillonnage primaires (AD), répartis un peu partout au Canada. L'échantillonnage s'est fait en quatre étapes distinctes :

- 1) Le nombre d'unités d'échantillonnage primaires (AD) sélectionné a été fixé pour chaque strate et sous-strate.
- 2) La sélection des AD.
- 3) La sélection des foyers.
- 4) La sélection d'une personne par foyer.

1. La répartition de l'échantillon

La répartition a été faite de façon à atteindre quatre buts d'allocation d'échantillon :

- a) L'assignation à l'échelle nationale de l'échantillon de base par tranches régionales selon l'index de la vente au détail / du revenu personnel disponible (RPD).
- b) La préservation d'échantillons spécifiques non proportionnels à haut rendement à Montréal, Toronto et Vancouver de 2 500, 2 000 et 1 200 respectivement.
- c) L'échantillonnage non proportionnel des AD à revenus élevés — dans les grands centres urbains de 100 000 ou plus — les 20 % en tête de liste des revenus les plus élevés par rapport aux autres AD dans un ratio de 3,50 : 1,00.
- d) La réalisation d'un grand échantillon de professionnels / cadres sur une période normale de deux ans exigeant l'addition d'un échantillon supplémentaire de 2 100 entrevues dans les AD avec le plus haut rendement de cadres / administrateurs / professionnels dans les communautés dont la population est de 10 000 ou plus; et l'addition subséquente de 4 000 entrevues dans ces AD à haut rendement — 2 000 au Québec et 2 000 dans le reste du Canada.

Un index des ventes au détail per capita par rapport aux ventes au détail **per capita** à l'échelle nationale a été calculé et une moyenne a été établie avec l'index du revenu personnel disponible **per capita**. L'allocation de l'échantillon de base pour les strates régionales a été déterminé selon l'index ainsi obtenu. Des ajustements ont ensuite été apportés afin d'accommoder les plus grands échantillons de Montréal, Toronto et Vancouver.

Subséquentement, dans toutes les régions où la stratification par revenu a été imposée, les AD à revenus élevés ont reçu un facteur d'échantillonnage de 3,5 et les AD à faibles revenus, un facteur de 1,00. La répartition de base de l'échantillon a ensuite été effectuée.

On a ensuite procédé de la façon suivante pour déterminer l'allocation de l'échantillon supplémentaire dans les AD avec la plus forte incidence de cadres / d'administrateurs en utilisant encore une fois le recensement de 2001 :

- a) Pour chaque AD, l'incidence des cadres / d'administrateurs a été identifiée;
- b) Les AD ont été regroupées par ordre décroissant à partir du revenu le plus élevé jusqu'au plus faible;
- c) Les 20 % des AD en tête de liste constituaient le quintile «1» (Q1), c'est-à-dire les AD avec la plus forte incidence de cadres / administrateurs / professionnels; les autres constituaient le quintile «0» (0);
- d) À l'intérieur de chaque sous-strate, les AD ont été classées et réparties en (Q1) ou en (0) sous-strates;
- e) L'échantillon additionnel a ensuite été réparti proportionnellement au nombre de foyers du recensement (Q1) pour les sous-strates régionales et les sous-strates de revenus pour les communautés de 10 000 ou plus. On a suivi la même procédure pour chacun des échantillons additionnels (Q1).

2. La sélection des points d'échantillonnage primaires (PEP)

Les calculs cumulatifs des foyers dans les AD ont été effectués à l'intérieur de chaque sous-strate et le nombre requis de UEP a été choisi au hasard dans chaque cas. Cette procédure donne à chaque AD une chance d'être sélectionnée proportionnellement au nombre de foyers qui la compose.

À cette étape, pour éviter de choisir les AD contenant moins de foyers qu'il n'en fallait pour respecter le nombre préétabli de contacts et l'intervalle des adresses à sauter, les AD contenant moins de 45 foyers ont été remplacées par le AD suivant qui avait la taille appropriée.

Au moment où on a fait le choix des UEP, on a adopté des procédures aléatoires systématiques pour assigner chacun à une des vagues mensuelles (répliques) et à 1 ou 2 sous-répliques d'échantillon dans chaque vague. Comme résultat, chaque réplique à l'intérieur de chaque vague constitue un échantillon aléatoire équivalant à son autre échantillon et à toute autre réplique de toute autre vague.

Les étiquettes d'AD ont été générées par ordinateur en vue d'être utilisées à l'étape des activités sur le terrain.

3. Sélection des foyers

Les foyers avaient tous une chance égale d'être choisis dans chaque AD, mais deux méthodes de sélection différentes ont été utilisées.

- a) Dans les communautés où la population atteignait les 100 000 ou plus — des reproductions de cartes des AD aux limites clairement indiquées ont été distribuées aux intervieweurs. On a demandé aux intervieweurs de dresser une liste de toutes les adresses résidentielles sur les feuilles de rapport accompagnant chaque carte. Ces feuilles étaient ensuite vérifiées par TNS Canadian Facts et on tirait des échantillons aléatoires systématiques de foyers dans chaque cas. On préparait des étiquettes d'adresses spécifiques des foyers qu'on reliait aux étiquettes originales des AD générées par ordinateur.
- b) Pour les autres régions — des cartes d'AD de Statistique Canada ont été reproduites. On a clairement indiqué les limites, les points de départ, l'intervalle des adresses à sauter et les routes à suivre. Les points et les foyers de départ étaient choisis au hasard dans chaque cas.

Dans les DRM prélistés, l'intervalle des adresses à sauter variait selon la taille de l'AD. Dans toutes les autres AD, l'intervalle des maisons à sauter était de 4.

4. Sélection d'une personne par foyer

L'étape finale consistait à sélectionner dans chaque foyer la personne à interviewer. La procédure consistait à dresser une liste de toutes les personnes de 12 ans ou plus dans chaque foyer. La sélection aléatoire d'un répondant s'est faite à l'aide d'une grille de sélection.

Échantillons A et B : Modèles «X»— Exemple de sélection

Veillez me donner les prénoms des personnes de 12 ans et plus habitant ce foyer. Veillez commencer par la plus âgée en allant jusqu'à la plus jeune. N'oubliez pas de vous inclure et d'inclure aussi les enfants, la belle-famille, les pensionnaires qui habitent ce foyer présentement.

Il y a donc un total de **(NOMBRE)** personnes habitant ce foyer, qui sont âgées de 12 ans ou plus! Est-ce exact?
(RÉVISEZ LA LISTE AU BESOIN)

La personne dont le nom est sur la dernière ligne vis-à-vis d'un «X» **doit** être interviewée.

Je devrais interviewer :

(NOM)

(SI N'EST PAS DISPONIBLE,
FIXEZ UN RENDEZ-VOUS :)

DATE :

HEURE :

N^o DE TÉL. :

INSCRIVEZ LES PRÉNOMS DES RÉPONDANTS— DU PLUS ÂGÉ AU PLUS JEUNE	CHOISISSEZ LE PRÉNOM À CÔTÉ DU DERNIER «X»	HOMME	FEMME
1.		1	2
2.		1	2
3.		1	2
4.		1	2
5.		1	2
6.		1	2
7.		1	2
8.		1	2
9.		1	2
10.		1	2

Avant 1993, les modèles de sélection pour le PMB ne donnaient pas en théorie une probabilité de sélection précise pour tout le monde. Ils étaient adéquats pour des personnes faisant partie de foyers où il y avait une, deux ou trois personnes, n'étaient pas tout à fait représentatifs de certaines personnes habitant des foyers de 4 et 5 personnes mais sous-représentaient nettement la personne la plus âgée dans un foyer de 6 personnes.

La nouvelle version, implantée en 1993, représente une amélioration en ce sens que les probabilités de sélection sont exactes pour les foyers de 1-, 2-, 3- et 4 personnes, et les déviations dans les foyers de 5- et 6- personnes sont faibles.

Les modèles suivants ont été utilisés :

Nbre dans le foyer	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
1	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
2		X			X				X		X		X	X			X
3			X		X		X		X						X	X	X
4			X							X		X	X	X	X		X
5	X				X						X		X			X	
6	X					X				X					X		

i) UTILISATION : 1/36 6/36 1/36 5/36 2/36 2/36 3/36 1/36 3/36 1/36 3/36 2/36 1/36 2/36 1/36 1/36 1/36

ii) **Ordre de collation :**
7, 12, 4, 2, 1, 11, 8, 6, 9, 2, 5, 4, 7, 17, 11, 2, 14, 4, 12, 15, 9, 2, 7, 6, 4, 3, 11, 2, 16, 5, 13, 4, 9, 2, 10, 14.

iii) **Probabilités :**

Taille du foyer visité	Nombre d'opportunités de sélection par personne	Probabilité
1	36	1,00
2	18	0,50
3	12	0,33
4	9	0,25
5	9	0,25
6	5	0,14

D. RÉPARTITION DE L'ÉCHANTILLON

Une des caractéristiques générales de la structure de l'échantillon du PMB est de prévoir qu'un nombre égal d'entrevues soit complété dans chaque AD sélectionnée, sans tenir compte de son emplacement au Canada. Cependant, il est reconnu que les taux d'entrevues complétées varient de façon significative d'un bout à l'autre du pays, même si le niveau d'effort est constant.

Avant d'établir le nombre total d'AD requises, on a pris des décisions en ce qui concerne le taux anticipé d'entrevues complétées pour un niveau d'effort spécifié. L'objectif global était de 64 % d'entrevues complétées. Le tableau suivant montre en détail le dénombrement de population à l'intérieur de chaque strate, le nombre d'AD sélectionnées, les taux d'entrevues complétées et le nombre de foyers contactés par AD sélectionnée.

Échantillon A : Distribution octobre 2006 / septembre 2007

		(recensement 01) Nombre de foyers ^{1.}	Par année		
			Nombre d'assignations	% de complétées anticipé	Foyers à contacter par secteur
Toronto	Élevé Q1 ^{2.}	248460	126	60	11
	Élevé 0 ^{2.}	31010	8		
	Faible Q1	334165	104		
	Faible 0	1019940	76		
Vancouver	Élevé Q1	81760	53	60	11
	Élevé 0	47570	20		
	Faible Q1	63475	21		
	Faible 0	562990	68		
Montréal	Élevé Q1	167540	193	60	11
	Élevé 0	73875	27		
	Faible Q1	55520	50		
	Faible 0	1119080	115		
Ville de Québec	Élevé Q1	27560	28	70	9
	Élevé 0	22510	6		
	Faible Q1	11450	9		
	Faible 0	232890	16		
Ottawa/Gatineau	Élevé Q1	70175	37	60	11
	Élevé 0	3440	1		
	Faible Q1	114820	37		
	Faible 0	227035	18		
Hamilton	Élevé Q1	27255	14	60	11
	Élevé 0	21590	5		
	Faible Q1	7640	2		
	Faible 0	196555	14		
London	Élevé Q1	15980	7	60	11
	Élevé 0	14720	3		
	Faible Q1	1710	1		
	Faible 0	140685	9		
Winnipeg	Élevé Q1	27085	14	65	10
	Élevé 0	20305	6		
	Faible Q1	5430	2		
	Faible 0	216910	17		
Calgary	Élevé Q1	67195	33	65	10
	Élevé 0	4485	1		
	Faible Q1	57070	18		
	Faible 0	227070	15		
Edmonton	Élevé Q1	40085	19	65	10
	Élevé 0	25405	6		
	Faible Q1	12400	4		
	Faible 0	277965	19		
TOTAL	Élevé Q1	773095	524		
	Élevé 0	264910	83		
	Faible Q1	663680	248		
	Faible 0	4221120	367		

1. À l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

2. Q1 = Quintile supérieur. 0 = Autres quintiles.

Échantillon A : Distribution octobre 2005 / septembre 2006

		(recensement 01)	Par année		
		Nombre de foyers ^{1.}	Nombre d'assignations	% de complétées anticipé	Foyers à contacter par secteur
Autres communautés de 100 000 ou plus :					
Terre-Neuve	Élevé Q1 ^{2.}	4065	2	70	9
	Élevé 0 ^{2.}	4285	1		
	Faible Q1	2600	1		
	Faible 0	53805	5		
Nouvelle-Écosse	Élevé Q1	15885	8	70	9
	Élevé 0	6380	1		
	Faible Q1	6120	2		
	Faible 0	157295	10		
Nouveau-Brunswick	Élevé Q1	7145	3	70	9
	Élevé 0	3875	1		
	Faible Q1	1105	0		
	Faible 0	82765	4		
Québec	Élevé Q1	4100	5	70	9
	Élevé 0	4755	1		
	Faible Q1	3250	3		
	Faible 0	175875	15		
Ontario	Élevé Q1	60790	24	65	10
	Élevé 0	163800	25		
	Faible Q1	6025	2		
	Faible 0	644895	28		
Saskatchewan	Élevé Q1	18135	9	65	10
	Élevé 0	11440	3		
	Faible Q1	3430	1		
	Faible 0	132545	10		
C.-B.	Élevé Q1	11600	4	65	10
	Élevé 0	27370	4		
	Faible Q1	6040	2		
	Faible 0	196050	7		
TOTAL	Élevé Q1	121720	55		
	Élevé 0	221905	36		
	Faible Q1	28570	11		
	Faible 0	1443230	79		

1. À l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

2. Q1 = Quintile supérieur. 0 = Autres quintiles.

Échantillon A : Distribution octobre 2006 / septembre 2007

		(recensement 01)	Par année		
		Nombre de foyers ^{1.}	Nombre d'assignments	% de complétées anticipé	Foyers à contacter par secteur
Communautés de 30 000 – 99 9999 :					
Île-du-P.-É.	Q1 ^{2.}	1830	1	75	9
	0 ^{2.}	20525	2		
Nouvelle-Écosse	Q1	590	–	75	9
	0	31150	4		
Nouveau-Brunswick	Q1	7135	3	75	9
	0	24765	3		
Québec	Q1	3990	3	75	9
	0	256435	21		
Ontario	Q1	6150	2	75	9
	0	334010	43		
Manitoba	Q1	30	–	75	9
	0	17170	2		
Saskatchewan	Q1	710	–	75	9
	0	28425	3		
Alberta	Q1	4315	2	75	9
	0	86470	12		
C.-B.	Q1	3210	1	75	9
	0	210895	33		
TOTAL	Q1	27960	13		
	0	1009845	122		

1. À l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

2. Q1 = Quintile supérieur. 0 = Autres quintiles.

Échantillon A : Distribution octobre 2006 / septembre 2007

		(recensement 01)	Par année		
		Nombre de foyers ^{1.}	Nombre d'assignations	% de complétées anticipé	Foyers à contacter par secteur
Communautés de 10 000 – 29 9999 :					
Terre-Neuve	Q1 ^{2.}	395	–	75	9
	0 ^{2.}	15875	2		
Île-du-P.-É.	Q1	–	–	75	9
	0	5775	1		
Nouvelle-Écosse	Q1	–	–	75	9
	0	5550	1		
Nouveau-Brunswick	Q1	50	–	75	9
	0	23510	3		
Québec	Q1	235	–	75	9
	0	89285	7		
Ontario	Q1	625	–	75	9
	0	77030	10		
Manitoba	Q1	425	–	75	9
	0	4950	1		
Saskatchewan	Q1	–	–	75	9
	0	27075	3		
Alberta	Q1	3145	1	75	9
	0	29175	4		
C.-B.	Q1	380	–	75	9
	0	79260	12		
TOTAL	Q1	5255	1		
	0	357485	44		

1. À l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

2. Q1 = Quintile supérieur. 0 = Autres quintiles.

Échantillon A : Distribution octobre 2006 / septembre 2007

	(recensement 01)	Par année		
	Nombre de foyers ^{1.}	Nombre d'assignations	% de complétées anticipé	Foyers à contacter par secteur
Communautés de 1 000 - 9 999 :				
Terre-Neuve	35065	4	78	8
Île-du-P.-É.	2525	–	78	8
Nouvelle-Écosse	38685	6	78	8
Nouveau-Brunswick	30245	4	78	8
Québec	235305	20	78	8
Ontario	209235	28	78	8
Manitoba	42505	6	78	8
Saskatchewan	41740	5	78	8
Alberta	106640	18	78	8
C.-B.	87660	16	78	8
Total	829605	107		
Communautés de moins de 1 000 :				
Terre-Neuve	62720	6	78	8
Île-du-P.-É.	20010	2	78	8
Nouvelle-Écosse	96035	11	78	8
Nouveau-Brunswick	100805	13	78	8
Québec	369140	28	78	8
Ontario	316245	45	78	8
Manitoba	72100	7	78	8
Saskatchewan	95705	12	78	8
Alberta	129780	20	78	8
C.-B.	118290	19	78	8
Total	1380830	167		
GRAND TOTAL	11349210	1857		

^{1.} À l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

Échantillon B : Distribution octobre 2007 / septembre 2008

		(recensement 01) Nombre de foyers ^{1.}	Par année		
			Nombre d'assignations	% de complétées anticipé	Foyers à contacter par secteur
Toronto	Élevé Q1 ^{2.}	248460	125	60	11
	Élevé 0 ^{2.}	31010	8		
	Faible Q1	334165	105		
	Faible 0	1019940	76		
Vancouver	Élevé Q1	81760	56	60	11
	Élevé 0	47570	21		
	Faible Q1	63475	23		
	Faible 0	562990	71		
Montréal	Élevé Q1	167540	196	60	11
	Élevé 0	73875	27		
	Faible Q1	55520	50		
	Faible 0	1119080	116		
Ville de Québec	Élevé Q1	27560	30	70	9
	Élevé 0	22510	6		
	Faible Q1	11450	10		
	Faible 0	232890	17		
Ottawa/Gatineau	Élevé Q1	70175	37	60	11
	Élevé 0	3440	1		
	Faible Q1	114820	37		
	Faible 0	227035	18		
Hamilton	Élevé Q1	27255	14	60	11
	Élevé 0	21590	5		
	Faible Q1	7640	2		
	Faible 0	196555	14		
London	Élevé Q1	15980	7	60	11
	Élevé 0	14720	3		
	Faible Q1	1710	1		
	Faible 0	140685	9		
Winnipeg	Élevé Q1	27085	14	65	10
	Élevé 0	20305	6		
	Faible Q1	5430	2		
	Faible 0	216910	17		
Calgary	Élevé Q1	67195	33	65	10
	Élevé 0	4485	1		
	Faible Q1	57070	18		
	Faible 0	227070	16		
Edmonton	Élevé Q1	40085	19	65	10
	Élevé 0	25405	6		
	Faible Q1	12400	4		
	Faible 0	277965	19		
TOTAL	Élevé Q1	773095	531		
	Élevé 0	264910	84		
	Faible Q1	663680	252		
	Faible 0	4221120	373		

1. À l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

2. Q1 = Quintile supérieur. 0 = Autres quintiles.

Échantillon B : Distribution octobre 2007 / septembre 2008

		(recensement 01)	Par année		
		Nombre de foyers ^{1.}	Nombre d'assignations	% de complétées anticipé	Foyers à contacter par secteur
Autres communautés de 100 000 ou plus :					
Terre-Neuve	Élevé Q1 ^{2.}	4065	2	70	9
	Élevé 0 ^{2.}	4285	1		
	Faible Q1	2600	1		
	Faible 0	53805	5		
Nouvelle-Écosse	Élevé Q1	15885	8	70	9
	Élevé 0	6380	1		
	Faible Q1	6120	2		
	Faible 0	157295	10		
Nouveau-Brunswick	Élevé Q1	7145	3	70	9
	Élevé 0	3875	1		
	Faible Q1	1105	0		
	Faible 0	82765	4		
Québec	Élevé Q1	4100	5	70	9
	Élevé 0	4755	1		
	Faible Q1	3250	3		
	Faible 0	175875	15		
Ontario	Élevé Q1	60790	24	65	10
	Élevé 0	163800	25		
	Faible Q1	6025	2		
	Faible 0	644895	28		
Saskatchewan	Élevé Q1	18135	9	65	10
	Élevé 0	11440	3		
	Faible Q1	3430	1		
	Faible 0	132545	10		
C.-B.	Élevé Q1	11600	4	65	10
	Élevé 0	27370	4		
	Faible Q1	6040	2		
	Faible 0	196050	7		
TOTAL	Élevé Q1	121720	55		
	Élevé 0	221905	36		
	Faible Q1	28570	11		
	Faible 0	1443230	79		

1. À l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

2. Q1 = Quintile supérieur. 0 = Autres quintiles.

Échantillon B : Distribution octobre 2007 / septembre 2008

		(recensement 01)	Par année		
		Nombre de foyers ^{1.}	Nombre d'assignments	% de complétées anticipé	Foyers à contacter par secteur
Communautés de 30 000 – 99 999 :					
Île-du-P.-É.	Q1 ^{2.}	1830	1	75	9
	0 ^{2.}	20525	2		
Nouvelle-Écosse	Q1	590	–	75	9
	0	31150	4		
Nouveau-Brunswick	Q1	7135	3	75	9
	0	24765	3		
Québec	Q1	3990	3	75	9
	0	256435	21		
Ontario	Q1	6150	2	75	9
	0	334010	43		
Manitoba	Q1	30	–	75	9
	0	17170	2		
Saskatchewan	Q1	710	–	75	9
	0	28425	3		
Alberta	Q1	4315	2	75	9
	0	86470	12		
C.-B.	Q1	3210	1	75	9
	0	210895	33		
TOTAL	Q1	27960	12		
	0	1009845	123		

1. À l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

2. Q1 = Quintile supérieur. 0 = Autres quintiles.

Échantillon B : Distribution octobre 2007 / septembre 2008

		(recensement 01)	Par année		
		Nombre de foyers ^{1.}	Nombre d'assignations	% de complétées anticipé	Foyers à contacter par secteur
Communautés de 10 000 – 29 999 :					
Terre-Neuve	Q1 ^{2.}	395	–	75	9
	0 ^{2.}	15875	2		
Île-du-P.-É.	Q1	–	–	75	9
	0	5775	1		
Nouvelle-Écosse	Q1	–	–	75	9
	0	5550	1		
Nouveau-Brunswick	Q1	50	–	75	9
	0	23510	3		
Québec	Q1	235	–	75	9
	0	89285	7		
Ontario	Q1	625	–	75	9
	0	77030	10		
Manitoba	Q1	425	–	75	9
	0	4950	1		
Saskatchewan	Q1	–	–	75	9
	0	27075	3		
Alberta	Q1	3145	1	75	9
	0	29175	4		
C.-B.	Q1	380	–	75	9
	0	79260	12		
TOTAL	Q1	5255	1		
	0	357485	44		

1. À l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

2. Q1 = Quintile supérieur. 0 = Autres quintiles.

Échantillon B : Distribution octobre 2007 / septembre 2008

	(recensement 01)	Par année		
	Nombre de foyers ^{1.}	Nombre d'assignations	% de complétées anticipé	Foyers à contacter par secteur
Communautés de 1 000 - 9 999 :				
Terre-Neuve	35065	4	78	8
Île-du-P.-É.	2525	–	78	8
Nouvelle-Écosse	38685	4	78	8
Nouveau-Brunswick	30245	4	78	8
Québec	235305	21	78	8
Ontario	209235	29	78	8
Manitoba	42505	6	78	8
Saskatchewan	41740	6	78	8
Alberta	106640	18	78	8
C.-B.	87660	16	78	8
Total	829605	108		
Communautés de moins de 1 000 :				
Terre-Neuve	62720	7	78	8
Île-du-P.-É.	20010	2	78	8
Nouvelle-Écosse	96035	12	78	8
Nouveau-Brunswick	100805	13	78	8
Québec	369140	33	78	8
Ontario	316245	44	78	8
Manitoba	72100	8	78	8
Saskatchewan	95705	12	78	8
Alberta	129780	20	78	8
C.-B.	118290	20	78	8
Total	1380830	171		
GRAND TOTAL	11349210	1880		

^{1.} À l'exception du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.